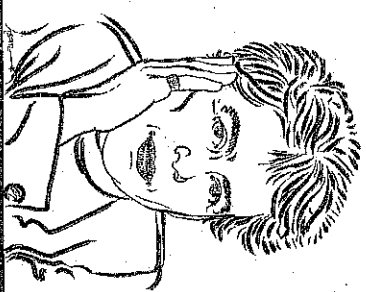


À qui «appartiennent» les enfants?



CHANTAL DEISOL
POUR « LE FIGARO »

L'universitaire* s'inquiète des prétentions de la gauche à éduquer les enfants à la place de leurs père et mère.

Les parents sont-ils capables d'éduquer leurs enfants ? On peut dire que les systèmes politiques sont chivés à partir de la réponse à cette question, significative de toutes les autres. L'Individu est-il capable, seul ou dans son groupe, de mener son propre destin (choisir son conjoint, éduquer ses enfants) et de mener le destin commun (choisir ses gouvernants) ? La démocratie parle que oui : il est capable. Il ne s'agit pas de prétendre que tous sont également intelligents ou cultivés, mais que tous sont dotés de bon sens et de prudence, ce genre de décision n'étant pas une affaire de diplômes ! Les gouvernements autocratiques au contraire, jugeant les citoyens impropres et impuissants pour des tâches aussi complexes, se préoccupent de l'âge du mariage, du nombre d'enfants par famille, de l'éducation des enfants, et de tout ce qui chez les démocrates appartient à la sacro-sainte autonomie personnelle.

Aujourd'hui, ce principe essentiel se voit transgressé par un gouvernement qui hérite directement du socialisme réel. Cela se passe en France, pays de 93 et des échafauds. Si nos gouvernants pensent les familles incapables d'éduquer leurs propres enfants, c'est qu'ils les jugent trop conservatrices, trop peu avancées sur la voie du Progrès. Les enjeux de l'école sont spirituels, dit Vincent Peillon, et si

on s'en désintéresse, « on laisse le monopole à l'Église, du côté de l'obscurantisme, de la conservation, voire de la réaction » (Ches 2012, n° 5). Nous avons rejoint le fil rouge de la grande Table rase : « N'imaginez pas de faire de bons républicains tant que vous isolerez dans leurs familles les enfants qui ne doivent appartenir qu'à la République », écrit Sade dans *Francis encore un effort si vous voulez être républicains*.

Ce qu'un peuple accepte le moins, c'est de voir un pouvoir prendre en main, à sa place, l'éducation de ses propres enfants

Comme l'a dit récemment une sénatrice, les enfants n'appartiennent pas à leur famille : comme cela est vrai ! Les enfants n'« appartiennent » à personne, au sens propre du mot appartenir, au sens où ils ne sont la propriété d'aucun groupe, ni la famille ni l'État ni un autre, parce que ce sont des personnes libres dont nul n'a le droit de disposer. Cependant, ils sont confiés à la garde de leurs parents qui, après les avoir mis au monde, ont la charge de les aider à habiter le monde, ce qui est une tout autre affaire et ne se traite pas à coup de slogans.

Nous n'avons pas vécu nos siècles sous la férule des autocrates. Nous avons l'habitude, bon an mal an, de la liberté et d'être considérés par nos gouvernants comme des gens capables. Pour ceux d'entre nous qui viennent d'ailleurs, ils trouvent en France cette idée de capacité

plutôt joyeuse, en comparaison avec ce dont ils ont en l'habitude ailleurs. C'est pour quoi la réaction de Farida Belgouli, quand elle regarde la gauche en face, est de dire : mais ces gens nous prennent pour des crétins ! Ils s'imaginent donc que nous ne sommes pas capables de savoir ce dont nos propres enfants ont besoin... Quand un paragraphe de la Ligne Azur, conseillée aux jeunes adolescents, commence par « Dans une société où la norme est hétérosexuelle », croit-on que les familles sont assez stupides pour ne pas voir la manipulation des enfants, auxquels on veut faire croire que dans d'autres

sociétés la norme serait homosexuelle, et que nous serions une sorte d'exception ? Un peuple peut accepter beaucoup de tracasseries et d'humiliations, et l'on n'a pas fini de se demander, depuis l'acte jusqu'à La Boétie et Simone Weil, pourquoi il semble si facilement se résigner à des oppressions ouvertes ou cachées. Mais ce qu'il accepte le moins, c'est de voir un pouvoir prendre en main, à sa place, l'éducation de ses propres enfants. Et ce, d'autant plus lorsqu'il a été éduqué depuis longtemps à la démocratie, autrement dit, quand on l'a convaincu de sa propre capacité à s'occuper lui-même de ses propres affaires - à commencer par la transmission éducative.

Un peuple de ce genre manifeste une incertitude certaine pour refuser de confondre la transmission avec

le collectivisme, et si on vient lui raconter que l'enfant doit être éduqué par des circonférences ministérielles plutôt que par les conversations familiales autour du repas du soir, il prendra d'abord cela pour une mauvaise plaisanterie, puis, quand il verra que cela se trouve vraiment dans la tête du ministre, il retirera ses enfants de l'école en fétorquant : pourquoi pas les Baillias, tant que vous y êtes ?

On peut être sûr que nombre de parents français sont prêts à se coucher sur les rails pour éviter cet affront qui consiste à voir les petits enfants réclier en chœur ce que les parents détestent au plus haut point... Les écoles hors contrat fleuriront, et beaucoup préféreront payer l'école deux fois, comme le font un certain nombre de musulmans à Montfermeil.

L'enfant n'a pas à être « arraché à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel » : il ne pourra habiter le monde qu'à travers des déterminations parce que les humains sont incarnés, et mieux vaut celles de sa famille que celles de l'État.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dispose à l'article 26.3 : « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. » Il faut croire que les gouvernants français actuels se trouvent en grand décalage avec une Déclaration dont ils font par ailleurs un monument sacré. Bien davantage que ceux du socialisme réel, les Français sont les fils de la Déclaration.

*Membre de l'Académie des sciences morales et politiques.